

Les monnaies alternatives ? Mais alternatives à quoi ?

mardi 21 mai 2019, par Alain Beitone

Jérôme Blanc travaille depuis longtemps sur la monnaie et tout particulièrement sur les diverses expériences de monnaies alternatives. C'est ce terme qu'il utilise de préférence à celui de « monnaies locales » ou de « monnaies complémentaires » dans son livre *Les monnaies alternatives* [1]. Sa connaissance étendue de ce domaine lui permet une présentation nuancée de la diversité des expériences réalisées. Elle lui permet également d'illustrer chacun des domaines étudiés par des exemples de mises en œuvre dans diverses régions du monde.

L'auteur ne dissimule pas son empathie pour les acteurs de ces expériences qui ambitionnent de remettre en cause l'orthodoxie monétaire. Les monnaies alternatives, au-delà de leur grande diversité, se définissent comme « *des dispositifs monétaires au service d'une transformation socioéconomique* » (p. 4). Mais de quelle transformation s'agit-il ? Et quels sont les fondements conceptuels ainsi que l'impact pratique de ces transformations ?

Les riches informations apportées par l'auteur conduisent, autant le dire d'emblée, à renforcer de notre part un certain scepticisme [2].

1. La pluralité des formes de monnaie alternatives

J. Blanc souligne que les monnaies alternatives ont deux points communs : elles échappent d'une part à la souveraineté étatique et d'autre part à la régulation bancaire. Encore faut-il, à la suite de l'auteur, se montrer prudent : les institutions publiques (en particulier au niveau des collectivités territoriales) apportent leur soutien à de nombreuses expériences de monnaies locales et certaines banques du secteur mutualiste ou coopératif s'y impliquent également. Le terme « monnaies alternatives » se justifie toutefois en raison de l'existence d'un projet de transformation sociale (recherche d'un développement soutenable, relocalisation de l'économie, lutte contre l'exclusion...) qui est au fondement des innovations monétaires mises en place.

L'auteur nous propose d'abord une typologie des monnaies alternatives qui comporte sept groupes d'expériences (p. 13) qui vont des diverses formes de crédit mutuel (systèmes d'échanges locaux – SEL–) aux « cryptomonnaies » [3] (tels que le bitcoin) en passant par les monnaies locales inconvertibles et les crédits interentreprises (WIR ou SARDEX notamment). Ces expériences correspondent à des motivations diverses : développement d'un

lien social de proximité, promotion d'une économie populaire inclusive, réorientation des pratiques de production et de consommation, développement des PME. S'agissant des particuliers, trois systèmes principaux fonctionnent :

- Des systèmes de crédit mutuel généralistes qui reposent sur l'enregistrement des créances et des dettes des participants (LETS pour *Local Exchange Trading System* et les SEL pour systèmes d'échanges locaux).
- Des systèmes de crédit entre particuliers, où les prestations sont mesurées en heures de prestation de service (banque de temps).
- Des billets convertibles ou non, mis en circulation par la structure émettrice de la monnaie alternative (par exemple le « Sol Violette » à Toulouse).
Compte tenu de la lourdeur des tâches d'enregistrement centralisé des transactions, certains sont passés de la tenue centralisée de comptes à l'utilisation de billets.

Sans être exhaustif, signalons encore le WIR, système de crédit interentreprises qui repose sur la compensation multilatérale des dettes et des créances. L'auteur compare ce dispositif au système du Bancor proposé par Keynes à Bretton Woods. Curieusement, il ne signale pas que les principes de la proposition de Keynes ont été mis en pratique dans le cadre de l'Union européenne des paiements (UEP). Cette expérience est pourtant instructive : d'une part, elle a été instituée par des États, d'autre part, elle a été gérée par une banque (la Banque des règlements internationaux). De plus, elle a fonctionné parce que, parallèlement à l'unité de compte de l'UEP (définie par le même poids d'or que le dollar), elle a donné lieu à un durcissement progressif de la contrainte monétaire qui a permis le passage à la libre convertibilité des monnaies pour le règlement des transactions courantes. Le système de compensation multilatérale n'a donc eu qu'un caractère transitoire et il s'est déroulé sous contrôle public grâce à la gestion opérée par la BRI.

Après avoir décrit la diversité des expériences de monnaies alternatives, l'auteur décrit leur cycle de vie. Elles naissent en général de difficultés économiques (l'hyperinflation en Argentine dans les années 1990, la faillite d'un employeur important dans une région, la défiance à l'égard des banques, notamment après la crise de 2007-2008, etc.). En cas de succès, la monnaie alternative se développe, se dissémine, connaît des innovations et souvent décline, voire disparaît. Les raisons avancées par l'auteur pour expliquer le déclin sont importantes, car elles conduisent à douter de la possibilité pour ces monnaies alternatives de constituer un cadre permanent pour la vie économique. Après une période de développement qui dure de deux à quatre ans, le tassement, voire l'effondrement (p. 30) de la monnaie alternative, résulte du déclin du militantisme induit par les désillusions et la lassitude face aux difficultés de fonctionnement. D'autant que, comme le souligne l'auteur par ailleurs, ces systèmes de monnaies alternatives ne mobilisent que des groupes de taille le plus souvent modeste (de quelques dizaines à quelques centaines de membres, exceptionnellement de l'ordre du millier) et qu'au sein des participants, seule une minorité se montre active et prend en charge les tâches d'organisation et de gestion qui sont indispensables. La solution consiste parfois à recruter des salariés, ce qui est curieux pour des initiatives qui visent à sortir de la logique capitaliste et même marchande. Jérôme Blanc écrit notamment : « *il y a des différences très grandes à l'intérieur de chaque association, avec un petit groupe d'adhérents très actifs (y compris dans le bénévolat et l'administration), et beaucoup d'adhérents très passifs voire absents* » (p. 72). Mais, dès lors, peut-on présenter ces alternatives monétaires comme un triomphe de la démocratie délibérative monétaire dans un cadre de convivialité ? Et si une poignée d'activistes décide pour l'ensemble des adhérents, que reste-t-il du projet d'alternative démocratique dans la gestion de la monnaie ?

Au total, en dépit de leur diversité, ces expériences semblent n'avoir qu'un impact limité sur le fonctionnement d'ensemble de composante monétaire de la vie économique (caractère éphémère des expériences, petit nombre d'agents économique impliqués, absence de dynamique de généralisation).

2. Un projet alternatif ?

Mais en quoi peut-on dire que ces expériences sont « alternatives » ?

Pour l'auteur, ce caractère « alternatif » résulte du fait que les initiateurs et les usages sont « *guidés par un système de valeurs qui se différencient des valeurs dominantes* » (p. 33). La formule est trop générale pour être utile. Les membres des communautés Emmaüs, les militants d'extrême gauche radicale, les moines bouddhistes, etc sont guidés par des valeurs qui se différencient des valeurs dominantes. Ils ne sont pas des innovateurs monétaires pour autant. Réciproquement, les adeptes libertariens du bitcoin qui veulent un monde sans État et donc sans impôt, ni solidarités collectives, innovent sur le

plan monétaire, mais sont-ils pour autant en rupture avec l'idéologie dominante ? L'auteur lui-même souligne que non ! [4]

D'un point de vue plus strictement monétaire, l'auteur fait le rapprochement entre le projet (très libéral sur le plan économique) de Hayek et de l'école autrichienne (les monnaies privées concurrentes) et certains projets de monnaies « alternatives ». Blanc écrit notamment : « *Certains successeurs de Schumacher, comme Solomon promeuvent un système monétaire composé d'une pluralité d'émetteurs dont une partie au niveau local, qu'ils soient bancaires ou associatifs [...]. Dans la décentralisation monétaire proposée, la concurrence des monnaies privées est souhaitée* » (p. 53). Pas de différence ici avec les idées hayékiennes [5] : on confie au marché, et à lui seul, le soin de coordonner les décisions individuelles, et ce même en matière monétaire. S'agit-il d'une rupture avec les conceptions aujourd'hui dominantes ou d'une radicalisation du règne sans partage du marché ?

S'agissant des fondements conceptuels de l'analyse des monnaies alternatives, l'auteur rejette le cadre d'analyse néoclassique. On le comprend aisément. On est plus surpris de le voir citer J. Hicks comme seul représentant dans son texte de ce courant de pensée. Cela ne rend pas justice à la richesse de la pensée de cet auteur. Mais on est encore plus surpris de constater qu'il rejette tout autant la pensée post-keynésienne et le courant néo-chartaliste. Cerise sur le gâteau, l'œuvre de Marx n'est pas évoquée, or son analyse critique des utopies monétaires est d'une grande actualité. Jérôme Blanc affirme que seule une approche institutionnaliste permet de rendre compte des monnaies alternatives. Certes ! Mais qui n'est pas institutionnaliste aujourd'hui, même au sein de l'économie *mainstream* ? Qui conteste par exemple que la monnaie est une institution fondamentale ou qu'elle peut prendre une variété de formes ? L'apport essentiel sur ce point de Jérôme Blanc réside dans la mise en évidence de trois finalités des projets alternatifs :

- des finalités socio-économiques : dynamisation et transformation des rapports sociaux ;
 - des finalités de contestation monétaire (remise en cause de la monnaie, des banques et de l'État tels qu'ils fonctionnent actuellement) [6],
 - des finalités de construction communautaire.
- Les monnaies alternatives se présentent donc comme des outils de critique et de transformation sociale au nom de valeurs dont les initiateurs des expériences monétaires sont porteurs. Blanc identifie trois registres de critique : une critique anticapitaliste (p. 50), une critique anti bancaire (p. 52), une critique décentralisatrice (p. 54).

En fait, beaucoup de critiques convergent vers l'idée que les banques, en organisant la « rareté » de la monnaie, portent atteinte à l'activité économique, à l'emploi et au lien social. Blanc écrit : « *La pauvreté est interprétée comme un manque de revenu qui est lui-même interprété comme un défaut de circulation monétaire provenant du mode de création monétaire*

par crédit bancaire portant intérêt. Au fond la contrainte budgétaire (disposer d'un avoir en monnaie avant de pouvoir échanger) est perçue comme une contrainte monétaire (disposer d'un avoir en monnaie suppose que celle-ci a été préalablement émise » (p. 53). Il suffirait donc aux banques de créer de la monnaie ou à l'État de reprendre le pouvoir de création monétaire pour que nous entrions dans l'âge de l'abondance. Tout cela repose bien évidemment sur une confusion entre « monnaie » et « revenu ». On perçoit et on dépense son revenu, qu'il s'agisse du revenu primaire ou du revenu de transfert, sous forme monétaire. Mais si les banques créent de la monnaie, elles ne créent pas du revenu. Tout au plus, et c'est capital, elles peuvent, par le crédit, valider socialement les travaux privés qui permettent de produire du revenu. Si les initiateurs des monnaies alternatives confondent monnaie et revenu, on comprend qu'ils se heurtent à de profondes désillusions.

3. Monnaie et communauté

Pour l'auteur, on ne peut comprendre les monnaies alternatives que si l'on articule leur finalité de contestation monétaire et leur finalité de « construction communautaire » (p. 47). De fait, le terme « communauté » et les termes relevant du même champ sémantique reviennent très fréquemment [7]. Il ne s'agit pas de construire une monnaie pour une communauté préexistante, sinon, précise Blanc, ce serait du communautarisme, mais de construire la communauté autour de la monnaie alternative et des pratiques qui lui sont associées. Il reste que cette communauté se définit par des valeurs communes, un projet de société et des procédures de contrôle social : « la monnaie alternative est en effet indissociable de la communauté qui l'emploie et par conséquent d'un ensemble de valeurs et de finalités collectives qui repoussent le calcul individuel maximisateur à ses marges » (p. 49).

Une vision du monde communautarienne [8] est donc inséparable des projets de monnaies alternatives. J. Blanc indique par exemple : « les successeurs de Schumacher ont introduit la question monétaire comme outil de réalisation de ce retour de la communauté comme niveau pertinent de décision et de l'action » (p. 54-55). « Retour à la communauté » ! On reconnaît là un discours très ancien de critique de la modernité et d'exaltation des communautés de petites tailles unies par des valeurs (souvent religieuses) que l'on oppose à l'individualisme, à l'anonymat de la grande ville. Pour revenir à la métaphore de F. Tönnies, la vie communautaire est comparée à un groupe rassemblé autour de la chaleur du foyer. J. Blanc reprend d'ailleurs l'expression « circulation affective » (p. 69) [9] pour caractériser les banques de temps. Dès lors, la rationalité économique portée par les libéraux, mais aussi par les marxistes (théorie de la valeur-travail) perd toute pertinence pour rendre compte des monnaies alternatives selon J. Blanc. L'essentiel réside dans les valeurs partagées : « Ces échanges portent moins une perspective de revenus complémentaires qu'une aspiration à se lier à autrui dans un dispositif de confiance » (p. 69).

Observons en premier lieu que l'analyse proposée n'a rien de vraiment nouveau. La monnaie est une réponse au fait que la production résulte de travaux privés. Elle est le rapport social qui permet d'assurer la validation sociale des travaux privés. Au sein d'un groupe communautaire, le travail des individus, dès lors qu'il est conforme aux normes et aux valeurs du groupe, est directement du travail social. Point n'est besoin donc de socialisation des travaux privés [10]. En revanche, dès lors que, sous l'effet de la division du travail, la production résulte « de travaux privés autonomes réalisés indépendamment les uns des autres » [11], il faut qu'existe une procédure de validation sociale des travaux. Celle-ci peut résulter des échanges marchands ou d'une décision politique. Dans les deux cas, c'est la monnaie qui permet de rendre commensurables des travaux concrets hétérogènes. Ce que nous explique J. Blanc, c'est que lorsque des communautés se forment sur la base de valeurs partagées appuyées sur des modalités diverses de contrôle social, la monnaie n'est plus nécessaire. Fort bien, c'est l'analyse que formulait Marx dans *Le Capital*. Mais cela pose un problème majeur. Les sociétés modernes sont caractérisées par la pluralité des conceptions du bien (de la vie bonne pour parler comme les philosophes). Les monnaies alternatives ne sont donc pas diverses et de petite taille par accident. Elles ne peuvent être suffisamment cohésives pour rendre la monnaie inutile que si elles sont composées d'individus qui adhèrent fortement à un même système de valeurs et qui entretiennent des liens sociaux intenses. De tels groupes sont nécessairement de taille réduite. M. Aglietta et A. Orléan ont écrit que : « Dans l'ordre économique, la monnaie est l'instrument de conversion de l'individuel en collectif et du privé en social » [12]. Mais dans la logique communautaire, l'individuel est absorbé par le collectif et le privé par le social. Dès lors, bien sûr, plus besoin de monnaie, mais c'est au prix du droit à la différence, du droit de ne pas partager les normes et les valeurs communautaires.

Les monnaies alternatives qui sont inévitablement des monnaies privées puisque, selon J. Blanc, elles échappent à l'autorité étatique et à la gestion par un système bancaire hiérarchisé, sont donc confrontées à un trilemme :

- Le règne de la marchandise appliqué à la monnaie dans la perspective libertarienne (qui inspire manifestement le bitcoin).
- L'éclatement de la société en communautés dont chacune est caractérisée par un système de normes et de valeurs qui la sépare des autres. La question du rapport entre ces communautés est actuellement résolue par l'existence d'une monnaie nationale étatique et bancaire. Mais si l'objectif « alternatif » est de faire disparaître cette monnaie, on ne voit pas par quoi la remplacer.
- La transformation de la société entière en une communauté unique, mais il faut pour cela renoncer à la pluralité des conceptions du bien qui caractérise les sociétés issues de la modernité. Comme souvent, les utopies monétaires ont un défaut majeur. Elles proposent des « alternatives » au système qui n'en sont pas et elles évitent de ce fait de traiter les

Notes

[1] J. Blanc, *Les monnaies alternatives*, La Découverte, coll. Repères, 2018.

[2] A. Beitone et N. Danglade, « [Les monnaies locales, entre repli communautaire et libéralisme économique](#) », *Les Possibles*, n° 14, Été 2017.

[3] Rappelons que le terme « cryptomonnaie » est refusé par les économistes de la Banque de France qui lui préfèrent le terme « cryptoactif ». Le bitcoin est un actif financier, particulièrement spéculatif, ce n'est pas une monnaie. La présence de ce cryptoactif très utilisé pour frauder le fisc et opérer des règlements dans le cadre d'opérations délictueuses et trafics divers ne manque pas de surprendre. L'auteur justifie son choix en affirmant que, puisque le bitcoin repose sur des échanges de pairs à pairs, on est en présence de rapports marchands associés « à une forme de partage communautaire » (p. 85).

[4] L'anarcho-capitalisme n'est pas une alternative aux thèses économiques libérales, il en est plutôt la radicalisation.

[5] F. Hayek, *Pour une vraie concurrence des monnaies*, PUF, 2015 (*Denationalisation of money*, 1976).

[6] Cette contestation est pour le moins ambiguë. En effet, elles fonctionnent comme monnaies complémentaires. Or c'est la monnaie légale qui permet de fixer les prix (mesure des valeurs) et qui sert de réserve de valeurs. Quant l'utilisateur de monnaie alternative paye un prix il est bien sûr attentif aux prix qui se pratique en « vraie » monnaie. Et nombre d'usagers de monnaie alternative pour les usages quotidien (le paiement du panier de légume dans une AMAP) sont sans doute bénéficiaires d'un plan d'épargne entreprise libellé en euros et géré au sein du secteur financier.

[7] Si fréquemment qu'il est impossible d'être exhaustif. Mais, à titre d'exemples : aux pages 9, 13, 16, 17, 22, 31, 39, 40, 41, 42, 46, 47, 48, 49, 54, 60, 63, 67, 69, 84, 85, etc.

[8] Et non pas communautariste. Précisons-le puisque cela semble nécessaire.

[9] Blanc précise que dans les SEL ou les banques de temps, « celui qui fournit et celui qui reçoit sont liés au-delà de l'échange et de son règlement et sont inscrits dans une communauté d'adhérents » (p. 69).

[10] Cette analyse qui est développée dans le chapitre 1 du Livre 1 du *Capital* est merveilleusement illustrée par le texte de Maurice Godelier sur la monnaie de sel chez les Baruya de Nouvelle-Guinée.

[11] K. Marx, *Le Capital*, Livre 1, traduction révisée par J.P. Lefebvre, Éditions Sociales, 2016, p. 75 ;

[12] M. Aglietta et A. Orléan, *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, 1998, p. 20.

[13] Attac, *10 ans après la crise : Prenons le contrôle sur la finance*, Les Liens qui libèrent, 2018.